



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le

**- 8 MARS 2023**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 21 juin 2022, complété le 09 septembre et le 23 décembre 2022, par les Jardins de Protéram, concernant l'opération suivante : **création d'un lotissement de 19 lots.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet, et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)).

François DEWILDE, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 59-2022-00107, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél. 03.28.03.84.20 ; mail : [francois.dewilde@nord.gouv.fr](mailto:francois.dewilde@nord.gouv.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM

Monsieur le Maire  
de la Commune de Hamel  
48, rue Saint André Hallé

59151 HAMEL

Réf. : **219RE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)

